



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Formation 7 heures obligatoires _____ 290,00 €
2 heures de théorie
2 heures de pratique hors circulation
3 heures de circulation (dont une partie en écoute pédagogique)

Tarif spécial Formation 7 heures obligatoires _____ 260,00 €
Pour les anciens élèves ayant passé le permis A2 dans nos établissements

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Plaquette « ephoto »** (sans lunettes) : conforme ANTS (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité** recto-verso ou passeport (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)
Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :
 - La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
 - Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

- Permis de conduire** recto-verso
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.